

Offemont

Réalités



Plan local d'urbanisme : une démarche concertée



Un véritable projet d'aménagement et de développement durable

Hiver 2003 - 2004





Ça s'est PASSÉ à OFFEMONT

SOMMAIRE



- Dimanche 14 septembre 2003 : Marche du Canton, départ d'Éloie
- Dimanche 28 septembre 2003 : Cérémonie du souvenir au Maquis du Chérimont
- Dimanche 28 septembre 2003 : 1^{ère} "Fête vos jeux" à la Miel
- Samedi 18 octobre 2003 : Repas des aînés à la Miel
- Mardi 11 novembre 2003 : Cérémonie commémorative au monument aux morts
- Vendredi 14 novembre 2003 : Soirée théâtrale à la Miel par la troupe du Fayé
- Samedi 22 novembre 2003 : Cérémonie commémorative de la libération de Belfort, au monument aux morts
- Jeudi 4 décembre 2003 : Remise des dictionnaires aux élèves de CM1 de l'école Jean Macé
- Dimanche 7 décembre 2003 : Salésucré à la Miel
- Lundi 15 décembre 2003 : Destruction de la "maison Hann"
- Vendredi 17 décembre 2003 : À la mairie, remise des dictionnaires aux élèves de CM1 des écoles du Martinet et du Centre
- Samedi 27 décembre 2003 : Noces d'or de M. et M^{me} Cheikh Ben Kaddour
- Vendredi 23 janvier 2004 : Vœux du maire à la Miel
- Jeudi 19 février 2004 : Conseil communautaire à la Miel
: Démolition de la halte garderie de l'Arso





Le mot du maire



Avec un tout petit peu de retard, bonne année à toutes et tous ! Santé et bonheur pour 2004 qui sera pour Offemont une année

décisive. La transformation du quartier de l'Arsot va s'accélérer puisqu'à compter du 8 mars, et pendant trente semaines, un programme de travaux sans précédent va changer la donne : 1 700 000 €, soit près de 10 millions de francs, dont Offemont ne supporte que 10 %, vont permettre la rénovation complète d'un tiers du quartier environ. Les voiries, les trottoirs, les parkings, les espaces verts, les aires de jeux, tout va être refait. C'est un projet auquel nous travaillons depuis l'année 2000.

Parallèlement, la «dé-densification» du quartier se poursuit : deux tours de quarante logements chacune (les 9 et 26 rue Miellet) ont déjà été démolies. La troisième tour le sera fin 2004, début 2005 : il s'agit du 54, rue des Commandos d'Afrique. Un immeuble d'une dizaine d'appartements a été détruit il y a quelques jours rue Debrot. Deux autres le seront en 2005 et 2006. La halte-garderie, très dégradée, a disparu elle aussi, et la protection maternelle infantile qu'elle hébergeait a été réinstallée rue Renoir dans des locaux entièrement réhabilités.

L'environnement se modifie : déménagement des ferrailleurs, plantations d'une soixantaine de cerisiers à fleurs sur le terrain nettoyé, dépressage et engazonnement dans le bois qui longe la RD 13. Le ravalement des façades d'immeubles va commencer en 2004, la mise en lumière du quartier aussi... Les appartements font l'objet d'une lourde réhabilitation de la part de l'O.P.D.H.L.M., devenu Territoire Habitat. À nos côtés, l'Europe, l'État français, le Conseil général, la Communauté de l'agglomération belfortaine, la Caisse d'allocations familiales, le monde associatif, la Clé notamment, soutiennent nos efforts. Qui sait que la Direction Départementale de l'Équipement assure gracieusement pour la Commune d'Offemont la maîtrise d'œuvre de l'opération Arsot ? En dépit de ces aides précieuses, le chantier que nous aurons à gérer en 2004 est gigantesque.

Il ne nous fait pas négliger les autres dossiers qui trouveront leur accomplissement en 2005 et 2006 : aménagement d'un parking à côté de la mairie, réfection de la place qui la précède et aménagements pour rendre la maison de la Commune accessible aux handicapés. Mise en sécurité dans toute la mesure du possible de la sortie de la rue du Chêne, de la traversée de la départementale, enfouissement de toutes les lignes aériennes entre la rue

des Cerisiers et la rue des Eygras, réfection des trottoirs sur cette portion de voie, soit sur deux ou trois ans, près de 2 000 000 €. Le seul enfouissement des lignes coûte à lui seul 500 000 € : il permet de sécuriser les alimentations diverses en cas de conditions climatiques extrêmes et améliore l'esthétique du bourg. Nous gérons actuellement la phase préparatoire de ce dossier : estimation des coûts, recherche de subventions, recrutement d'un architecte urbaniste, assistance à maîtrise d'ouvrage, en particulier pour nous aider à gérer les dossiers de marchés publics.

Un «lifting» approfondi de l'école du Martinet est à l'étude avec, outre le remplacement des fenêtres, le ravalement des façades et le «verdissement» de la cour. La poursuite de l'aménagement de l'aire de jeux de la Miel, avec installation d'un «pyracord» (pyramide de corde) et création de 3 jardins à thèmes à sa suite est programmée pour 2004-2005. En 2005-2006, cent nouvelles unités d'habitation (maisons individuelles et petits collectifs) devraient voir le jour.

Les travaux de ravalement de l'Église, budgétés il y a plus d'un an, vont commencer le 8 mars.

L'investissement ne nous fait pas oublier le fonctionnement : depuis 1995, nous avons multiplié les services à la population, tutorat individuel pour



les jeunes dont les familles sont en grandes difficultés, alphabétisation et aide aux devoirs assumées par une équipe de bénévoles, garderie hors temps scolaire, C.L.S.H., clubs des retraités animés ou aidés par la Commune, bientôt le portage des livres à domicile pour les plus handicapés, élargissement des horaires d'ouverture de la mairie, décorations saisonnières et organisation de manifestations qui sont devenues de véritables traditions : le vide greniers de Pâques, le Salon Salésucré... En projet : une amélioration des conditions de fonctionnement du C.L.S.H. avec une possible réduction des coûts grâce à une nouvelle négociation avec la CAF qui

devrait être finalisée en septembre, l'organisation d'un service de déneigement des trottoirs qui ne serait gratuit que pour les plus de 75 ans non imposables, la mise en place d'un espace public numérique pour mettre l'informatique et Internet à la disposition de chacun. Et puis des contacts sont pris pour vous proposer à terme une véritable politique culturelle à la Miel. La Miel qui fait partie de ces nouveaux services à la population allant bien au-delà du seul périmètre offemontois. Les locations se succèdent à un tel rythme qu'elles permettent de couvrir les frais de fonctionnement du bâtiment, hors frais de personnel.

Comme vous le voyez, il ne nous reste plus qu'à retrouver nos manches et à solliciter votre compréhension et votre soutien. Offemont change, vous le voyez, on vous le dit. Aidez-nous de vos encouragements, ils nous sont précieux.

Françoise Bouvier



Directeur de la publication : Jean-Luc Brignon. Conception et rédaction : Françoise Bouvier, Hédière Bey, Nassima Boulejsouidja, Brigitte Chevillat, Martine Didier, Mireille Geiler, J-L Brignon, Philippe Dubois, Jean-Paul Grange, Laurent Mougny, Jean-Paul Schirret, Michel Schvov, Nathalie Michaud-Bonnet (CSP). Photos : Patricia Arrioid, Chantal Royer, Christian Blyard, Emmanuel Debraze, Mathieu Jourdain, Philippe Dubois, Yannick Molard, Laurent Mougny, Anne Quereux (A.U.T.B.), Terrasse Habitat. Avec la participation de : Mercedes Besorçon, Brigitte Chauvin, Monique Jourdeuil, Eric Veith, Gilbert Willy. Tirage : 1000 exemplaires - Imprimerie Schraag Vallois. Dépôt légal : 2004/03/01.



Malgré la Canicule

Été 2003, Offemont a offert à ses administrés et aux passants une décoration florale très colorée, réalisée par les employés municipaux et par les habitants eux-mêmes. Près de quarante offemontois ont été remarqués par le jury communal des maisons fleuries, pour avoir réalisé à leurs balcons, fenêtres ou jardins, un magnifique fleurissement. Vingt trois d'entre-eux ont été récompensés le soir de la présentation des vœux de M^{me} le Maire.

Voici le résultat du concours communal et de l'Office HLM.

CONCOURS COMMUNAL 2003

PAVILLONS

M. TAMARI Dante
2 rue des Rosiers
M. BOILLETOT Alain
2 voie Saturne
M. BRACONNIER Jean
10 voie Saturne
M. FERRY André
3 rue Romaine
M^{me} GIROD Nicole
1 rue de l'Étang
M^{me} MERMET Denise
5 rue Paul Cezanne
M. RIPLING Patrick
19 rue de la Gare
M. HONORÉ Michel
16 rue des Cerisiers
M. CUENOT Roland
3 bis rue de la Gare

M. BONNET Roger
80 rue Aristide Briand
M. FERRETTI Bernard
28 rue de Gaulle
M. SOULAS Alain
45 rue des Maquisards

BALCONS OU FENÊTRES

M^{me} DORNE Chantal
20 rue Edmond Mielliet
M^{me} TISSOT Mireille
19 rue Aristide Briand
M^{me} KOLOMYTZEFF Marie-
Odile
35 lotissement Près de
l'Étang
M. MONTCHABLON Michel
4F rue Aristide Briand

M^{me} ZUSATZ Thérèse
19 rue Edmond Mielliet
M^{me} BOUDJADJA Yamouna
21 rue Edmond Mielliet
M. HECQUET Alain
36 Près de l'Étang
M. DOULET Louis
1 rue Jean Debrot

INDUSTRIES ET COMMERCES

Hôtel MON VILLAGE
rue du Ballon
Société WILLIG
rue Aristide Briand
Restaurant le
SABOT D'ANNIE
rue Aristide
Briand



CONCOURS OPDHLM 2003

PAVILLONS

M. BRACONNIER Jean
10 voie Saturne
M^{me} KOLOMYTZEFF Marie-Odile
35 lotissement Près de l'Étang
M. LAHMADI Aïssa
34 rue des Commandos d'Afrique
M^{me} CHÂLONS Sylvie
1 voie Cybèle
M^{me} BLANCO Renée
7 rue Romaine

M. BOILLETOT Alain
2 voie Saturne
M. BONNET Jean-Marie
8 voie Junon
M. FERRY André
3 rue Romaine
M^{me} MERMET Denise
5 rue Paul Cezanne
M^{me} SOLER Astrid
6 voie Junon

BALCONS OU FENÊTRES

M^{me} BOUDJADJA
Yamouna
21 rue Edmond Mielliet
M^{me} DORNE Chantal
20 rue Edmond Mielliet
M. DOULET Louis
1 rue Jean Debrot

Félicitations à tous les lauréats, sans oublier nos employés communaux chargés du fleurissement. Merci à toutes et à tous, continuez à faire d'Offemont une ville fleurie, colorée où il fait bon vivre.



La TRANSFORMATION de l'Arso

TRANSFORMATION DE L'ARSO

Le numéro de printemps 2002 d'*Offemont Réalités* vous a présenté le grand projet de ville (GPV) dont Offemont fait l'objet au travers d'un contrat signé en décembre 2001. Entré dans sa phase de réalisation concrète avec la destruction du 26, rue Miellet, ce grand projet de ville se poursuit aujourd'hui par une première étape de réaménagements

qui vont transfigurer progressivement le quartier de l'Arso.

Un peu moins de deux ans après, nous vous proposons de répondre aux questions essentielles que vous pourriez vous poser à ce propos.

Qui sont les acteurs du projet ?

Les partenaires de ce projet sont : la commune d'Offemont pour les espaces publics et la voirie et « Territoire Habitat » (nouvelle dénomination de l'Office HLM) pour les immeubles et les logements. Les collectivités locales et territoriales sont évidemment partie prenante : l'Europe (FEDER), l'État (politique de la Ville), la

région de Franche-Comté, le département du Territoire de Belfort, la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, la Caisse d'Allocations Familiales.

Pourquoi un tel projet ?

L'objectif de ce projet se résume en quatre points clé :

- enrayer le processus de relégation urbaine du quartier de l'Arso.
- réinsérer l'offre de logements de l'Arso dans le marché local de l'habitat.
- restaurer la mixité des populations dans la commune.
- préserver la cohésion sociale entre les différents quartiers de la commune.

L'ensemble du quartier de l'Arso est classé en zone urbaine sensible (Z.U.S.).

Le classement en Z.U.S. permet d'obtenir des subventions exceptionnelles de l'État au titre de la « politique de la ville ».

Comment un tel projet se met-il en œuvre ?

Axe n° 1 : restaurer le lien entre la ville et ses quartiers.

Signé en 1999 entre la commune et l'État, un contrat de ville permet d'engager un programme d'actions favorisant le quartier en ZUS. Les actions peuvent se situer dans le périmètre du quartier ou en péri-

phérie, l'objectif étant d'intégrer le quartier d'habitat social dans l'espace urbain.

Ce contrat a financé entre autres :

- la rénovation de la salle polyvalente de l'Arso,
- le déplacement de l'aire des ferrailleurs,
- l'étude « diagnostic et restructuration » du quartier de l'Arso,
- une étude d'implantation pour un projet de gymnase à Offemont.

Et au titre des actions à destination des personnes :

- le tutorat auprès des enfants de l'école primaire Jean Macé,
- l'informatisation des écoles Jean Macé et Martinet,
- l'association Culture Loisirs Éducation,
- l'achat de dictionnaires,
- le passeport éco-citoyen...

Axe n° 2 : traiter les difficultés au cœur du quartier

À partir de 2000, l'État concentre les crédits de la politique de la ville sur des espaces précis : les quartiers très dégradés.

55 sites GPV (grand projet de ville) seront retenus.

Belfort, Montbéliard et Offemont qui ont présenté un dossier commun, obtiennent le label GPV.



En décembre 2001, le maire d'Offemont signe la convention GPV. Les objectifs des actions qui seront conduites pour les 6 ans à venir figurent dans la convention. Un comité de pilotage composé de l'État, la région, le département et de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine est constitué. C'est une instance de coordination et de validation de projets.

En quoi consiste le projet de transformation du quartier de l'Arsot ?

Une étude de diagnostic est confiée à un cabinet spécialisé. La commune et Territoire Habitat reprennent les propositions de l'étude diagnostic « Humbert David » (du nom de l'architecte chargé de l'étude) qui préconise deux axes de travail :

- ouvrir le quartier sur l'extérieur,
- modifier l'habitat.

Chacun agira selon son domaine de compétences. Pour la commune, il s'agit de reprendre l'organisation de la circulation (piétons, véhicules, bus...) et l'implantation des espaces publics (lieux de rencontres, aire de jeux, mobilier urbain...). Pour Territoire Habitat, il s'agit de

“dédensifier” (diminuer le nombre de logements), rénover les immeubles conservés et diversifier l'offre de logements.

L'ampleur de la tâche appelle une intervention sectorisée, pour la commune. Trois zones sont définies :

- le secteur est, proche du quartier Ganghoffer,
- le secteur sud, proche du Champ de Mars,
- le cœur du quartier.

Pour Territoire Habitat, il comprend trois volets distincts : les démolitions, les réhabilitations, les constructions.

À partir de ces projets, la commune et Territoire Habitat présentent à leurs partenaires une programmation établie dans le temps et dans l'espace.

Avec quels financements ?

Les partenaires sollicités (Europe, État et collectivités locales) acceptent de financer le projet de la commune dont la première phase (qui porte sur le seul secteur est du quartier) se monte à 1 700 000 € TTC.

À titre exceptionnel, eu égard à l'importance du quartier de l'Arsot

dans la commune d'Offemont, la commune obtient le financement de 90 % du coût hors taxe de son programme.

La participation d'Offemont s'élève à 135 000 € HT, et fait l'objet d'un prêt de la Caisse des dépôts et consignations à un taux de 2.5 % (taux actuariel révisé).

Le programme de Territoire Habitat est financé en partie sur des crédits d'État (rénovation des logements) de la politique de ville (démolitions) et sur ses fonds propres.

Les services de l'Équipement fournissent à titre gracieux une «assistance technique» à la commune pour lancer les procédures d'appel d'offres permettant de désigner un maître d'œuvre pour la mise en œuvre du projet et le suivi des travaux.

Concrètement, que va-t-il se passer ?

Une consultation est lancée en mai 2002 : le cabinet d'architecture « atelier paysage Gallois » et le bureau d'études techniques « Est Infra Ingénierie » sont retenus pour engager la



La de **TRANSFORMATION** **l'Arсот** (suite)

TRANSFORMATION DE L'ARСОТ

tranche 1 de la phase 1 du programme de restructuration de l'Arсот :

Réalisation d'une liaison «viaire» entre le quartier Ganghoffer et le quartier de l'Arсот :

Cette «voie nouvelle» partira de la rue Renoir et passera en partie en limite de la copropriété du 26, rue Debrot. Elle passera à l'emplacement de l'ancienne cage d'escaliers du 36, rue Miellet puis longera les immeubles du 5 au 11, rue Debrot où elle sera connectée avec la voie existante.

Réhabilitation de la rue Debrot :

Il s'agit de refaire la bande de roulement, créer des trottoirs, implanter un éclairage public et du mobilier urbain, aménager des espaces verts.

Aménagement d'espaces publics :

L'emplacement de la tour du 26, rue Miellet sera occupé par une aire de jeux pour enfants. La réalisation d'espaces verts et de plantations sur le secteur est constituant les quelques éléments destinés à agrémenter les espaces extérieurs du quartier.

Quand ces travaux vont-ils se dérouler?

Les travaux de démolition et de réhabilitation menés par Territoire Habitat :

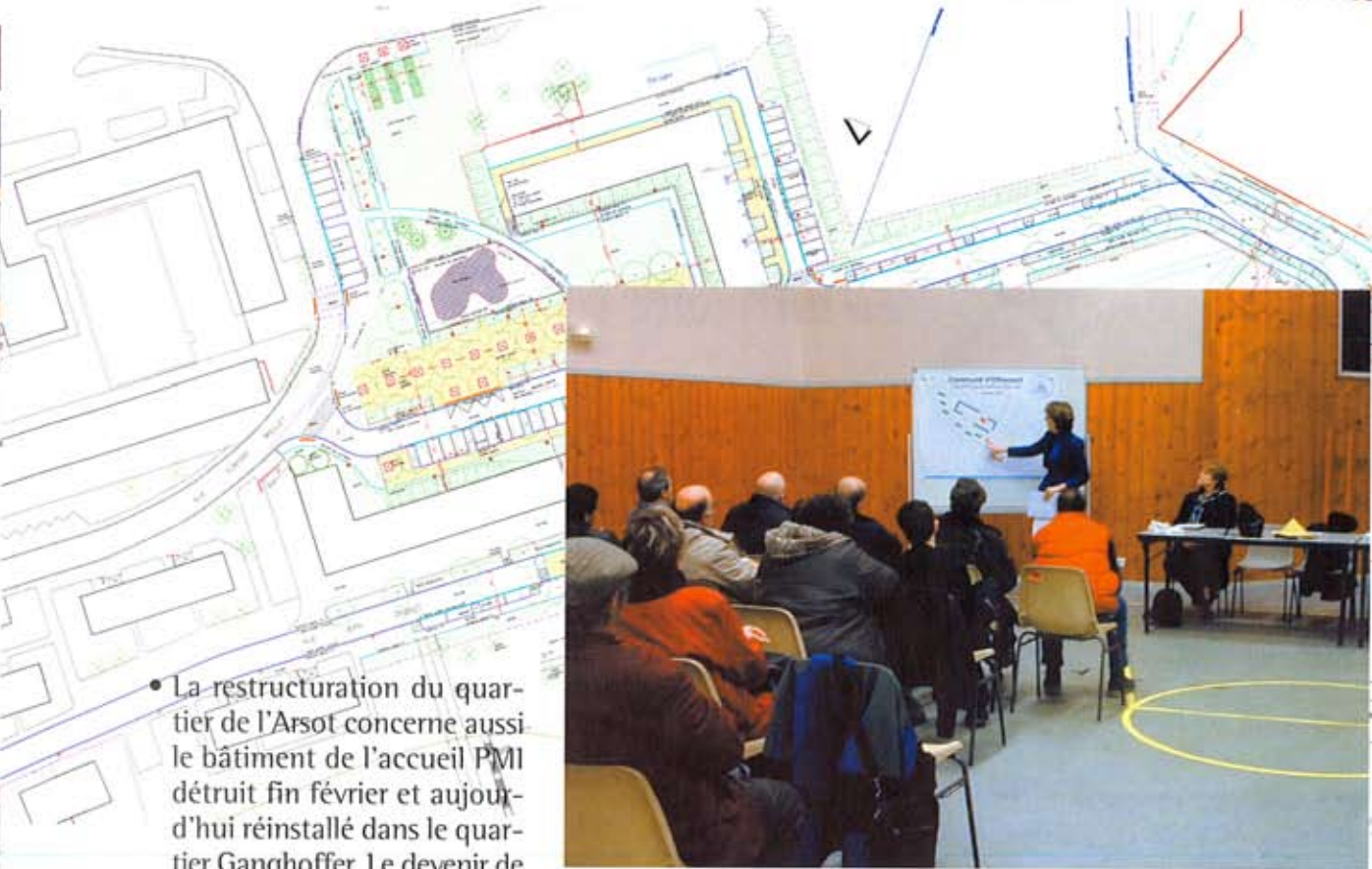


- Après la tour du 26, Miellet en 2002, celle du 9, Miellet en 2003, la démolition de la troisième et dernière tour de l'Office dans le quartier au 54, rue des Commandos d'Afrique est programmée pour fin 2004-début 2005.
- Les immeubles des 12/14, rue Debrot ont également été démolis en raison de leur situation très dégradée.
- L'immeuble du 28/36, rue Miellet a été « amputé » du 36 pour permettre le passage de la voie nouvelle qui connectera le quartier de l'Arсот au Quartier Ganghoffer.
- Le programme de réhabilitation a d'ailleurs commencé par cet immeuble. Ce pro-

gramme porte sur la rénovation des 28 logements situés entre les numéros 28 et 34. Il sera poursuivi en 2004 par les immeubles du 1/3, rue Debrot et du 22/24, rue Miellet.

Les travaux d'aménagement conduits par la commune d'Offemont :

- L'entreprise Eurovia chargée de réaliser les travaux pour la commune a été sélectionnée par une commission d'appel d'offres le 19 Janvier 2004. Les chantiers doivent débuter le 8 mars. Ces travaux devraient durer 40 semaines ce qui fixe l'échéance à décembre 2004.



- La restructuration du quartier de l'Arsot concerne aussi le bâtiment de l'accueil PMI détruit fin février et aujourd'hui réinstallé dans le quartier Ganghoffer. Le devenir de la copropriété du 26 rue Debrot est également remis en question.

La contribution d'organismes et institutions tels que EDF, CAF... est également importante pour la réussite du programme autant que la participation active des habitants du quartier et de la commune.

Et ensuite ?

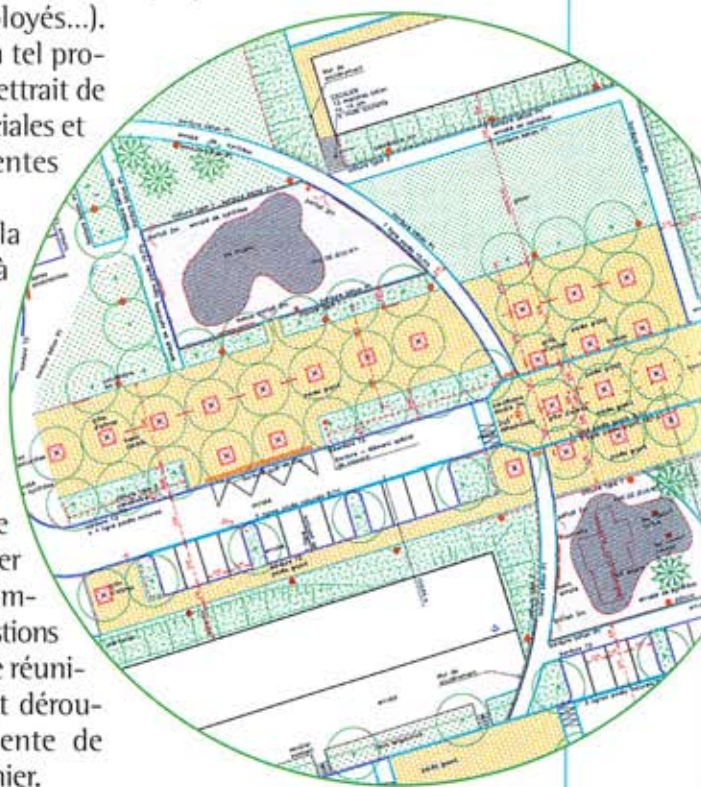
L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) créée en janvier 2004, gère aujourd'hui l'ensemble du dispositif « politique de la ville ». Dans ce cadre, l'objectif de la commune est d'obtenir une intervention de l'Association Foncière du Logement (AFL) qui, bénéficiant d'une partie des fonds du 1 % logement, est chargée d'engager des programmes de constructions dans les quartiers d'habitats sociaux.

Les logements que l'AFL construit sont destinés à l'accueil de populations qui ne peuvent prétendre aux logements sociaux (cadres, employés...). La mise en œuvre d'un tel programme à l'Arsot permettrait de mixer les catégories sociales et professionnelles présentes dans le quartier.

C'est ce projet que la commune, associée à ses partenaires, défendra devant les instances nationales.

La concertation et l'information des habitants est un élément clé de sa réussite. Madame le maire a pu présenter l'ensemble de ce programme et répondre aux questions des habitants lors d'une réunion de quartier qui s'est déroulée à la salle polyvalente de l'Arsot, le 9 février dernier.

D'autre part, un numéro spécial d'*Offemont Réalités* consacré entièrement à ce sujet vous sera proposé ultérieurement.





La musique aide les ENFANTS en difficulté scolaire



La ville d'Offemont, à l'écoute des équipes éducatives des écoles primaires, a la volonté de venir en aide aux enfants en difficulté.

Avec l'aide des enseignants des écoles Jean Macé et Martinet, des séances de musicothérapie ont été proposées à des enfants ayant des difficultés d'intégration dans les groupes scolaires en raison de leur comportement. Depuis novembre 2003, 13 jeunes de 7 à 12 ans rencontrent chaque semaine, dans les écoles d'Offemont, Pascal Colpo musicothérapeute.

La musicothérapie est une thérapie à médiation.

En utilisant les instruments de percussion, la voix parlée ou chantée dans des jeux musicaux, Pascal Colpo travaille à la construction psychique. Les jeux musicaux suscitent des interactions entre les patients du groupe et cet espace de jeu construit lors des séances rend possible une expression musicale singulière de chaque individu. Ce qui est charrié pendant les jeux musicaux va être mis en mots afin de permettre une expres-

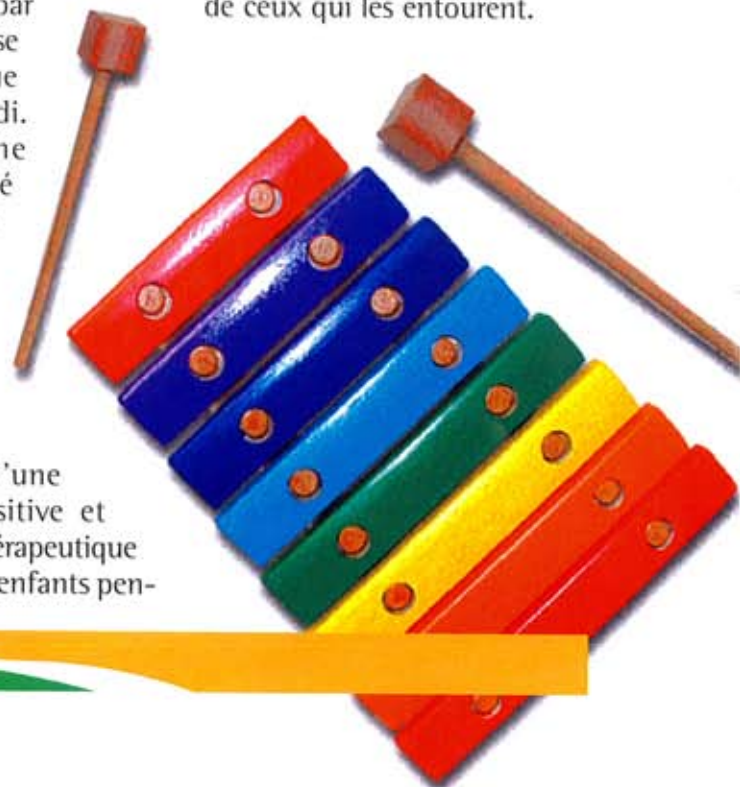
sion verbale de chacun et d'accéder à un registre symbolique. Des aspects importants du comportement comme l'injure, le coup de pied ou au contraire le repli sur soi sont abordés, mis en musique, travaillés en parole et réfléchis par chacun toute la semaine jusqu'à la prochaine séance, comme un exercice de grammaire ou de calcul. La musicothérapie vient nourrir la somme des expériences qui compose les individus et se propose en aide à leur structuration. Suite à différents entretiens avec les familles et les enfants, l'adhésion à cette forme de prise en charge s'avère positive. Quatre groupes d'enfants ont été mis en place par âge et les séances se déroulent chaque lundi et mercredi. Remarquons une bonne assiduité dans la fréquentation des séances, ce qui est le signe d'un intérêt certain.

En effet, cette assiduité est la représentation d'une participation positive et d'une adhésion thérapeutique de l'ensemble des enfants pen-

dant les séances.

Le lien relationnel singulier mis en place durant les séances tient à l'empathie du thérapeute face à ce public et à sa relation authentique avec les équipes éducatives des écoles adhérentes à ce projet.

Cette nouvelle action a pu être réalisée grâce à une subvention accordée dans le cadre du Grand Projet de Ville à hauteur de 50 %, le reste étant supporté par la commune. Sans surestimer ce nouvel outil d'aide aux familles souvent démunies face aux difficultés de leurs enfants, souhaitons que les résultats apportent un espoir pour la réussite scolaire de ces jeunes élèves et de ceux qui les entourent.





des MOYENS renforcés pour L'INFORMATIQUE à l'école

Depuis plusieurs années, la sensibilisation aux nouvelles technologies de l'information fait partie du programme des élèves offemontois. L'objectif fixé par les directives ministérielles de l'éducation nationale est l'acquisition des bases pour l'utilisation de l'ordinateur. Grâce à des logiciels pédagogiques et au travers de l'élaboration de docu-

Certains PC s'avéraient même carrément obsolètes (lenteur, incompatibilité de logiciel... Au cours du 2^e semestre 2003, les élus ont souhaité répondre de manière appropriée aux demandes des instituteurs soucieux de l'efficacité de leurs moyens pédagogiques. Après un inventaire précis des dysfonctionnements, une remise en état a été



nateurs dernier cri qui ont rejoint le parc informatique de chacune des écoles Jean Macé et Martinet. L'école du centre à l'origine dotée de matériel plus performant, a fait l'objet des remises à niveau nécessaires. La recherche, la sélection et le traitement de l'information grâce à ce formidable outil qu'est Internet font évidemment aussi partie des fonctions utilisées régulièrement par les élèves. La désarmante patience jadis nécessaire lors des séances de "surf" fait maintenant partie du passé. Le cordon ombilical qui relie les écoles au WEB est désormais des plus performants grâce à la technologie ADSL, haut-débit, délibérément choisie pour apporter aux élèves une efficacité maximale lors de leur apprentissage à la navigation.

Cette première étape sera suivie d'autres phases d'équipement qui permettront de doter progressivement nos élèves d'un matériel au meilleur niveau. Gageons que le brevet informatique et Internet (B.2.I.), instauré par l'éducation nationale pour attester de la capacité des élèves, trouvera, au travers de ces moyens renforcés, un terrain d'action idéal.



ments contenant souvent textes et images, les élèves se familiarisent avec ces moyens modernes qui seront les outils souvent incontournables de leur future vie personnelle et professionnelle. Les claviers des 36 ordinateurs qui équipent les 3 écoles depuis début 99 ont vu défiler des milliers de doigts et le matériel donnait des signes de faiblesse (pannes répétées...).

décidée. Financés grâce à une subvention au titre de ZUS (zone urbaine sensible), ce sont près de 30 000 € qui ont été inscrits au budget supplémentaire 2003. Les travaux menés en l'espace de 4 mois ont permis de doter les 3 écoles de moyens beaucoup plus performants : souris, lecteurs de CD remplacés, adjonction de mémoire supplémentaire, mais surtout 8 ordi-



Offemont : Une politique Forte pour les JEUNES

JEUNESSE

Nous avons, depuis 1995, multiplié les investissements en faveur des jeunes : 139 580 € d'investissements en 1997, soit la réalisation de deux plates-formes « multisports », l'une à l'Arsot, l'autre au centre, outre la réalisation d'une aire de jeux à l'école Jean Macé. 32 000 € en 1998 : l'informatique dans les écoles, et les compléments d'aménagement des jeux précédents. 33 000 € en 1999, de même en 2000 : il s'agit toujours de l'informatisation des écoles, de l'aire de jeux des Casernes, etc. En 2001, ce sont 383 985 € qui sont consacrés aux jeunes :



c'est l'investissement représenté par l'espace enfance de la Miel. Puis à nouveau 66 014 € en 2003 affectés à la réfection des tennis, à des compléments d'équipement pour les jeux aux Casernes, à l'informatique des écoles, à l'équipement intérieur de l'espace enfance. Et 2003, ce sont les structures de jeux de la Miel plébiscitées par les enfants d'Offemont... et d'ailleurs : 166 700 €.

Les frais de fonctionnement annuels de la politique jeunesse ne cessent de croître : 287 000 € en 1997, 289 000 € en 1998,



311 000 € en 1999, 346 000 € en 2000, 369 000 € en 2001, 406 000 € en 2002, 466 000 € en 2003. C'est notre choix : nous essayons de faire toujours plus et mieux. Ils recouvrent toutes les subventions aux associations qui s'occupent des jeunes : l'Association Sportive d'Offemont, le Tennis Club d'Offemont, la Clé, la Pétanque Sportive Offemont-toise, l'Union Arsot Offemont, les entretiens des terrains de sport, les études surveillées - dont une large part est subventionnée par la Commune, le tutorat - dont le coût est assumé par la com-

mune et l'État, les salaires du personnel de la garderie et du CLSH, pour partie à charge de la Commune, les salaires des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et du personnel chargé de l'entretien dans les écoles, entièrement supportés par le budget communal, les fournitures scolaires, les jouets de Noël, les transports scolaires - avec le minibus de la commune mis à disposition des écoles et les réservations de bus pour des activités diverses, les frais de téléphone des écoles, les frais de remboursement des



collèges, les coûts des journées ski, les achats de matériel - skis et autres, les aides ponctuelles pour la réalisation de projets culturels dans des écoles, etc...

Nous sommes conscients d'un manque pour les adolescents : nous espérons que la politique culturelle puis la construction du gymnase permettront de combler cette absence.

De 1997 à 2003, ce sont 855 000 € qui ont été affectés aux investissements en faveur des jeunes, et 2 476 000 € dans le fonctionnement. Plus de 3 000 000 €, soit environ 20 millions de francs en six ans :

si. Nous avons mis un point d'honneur à ne pas négliger non plus les anciens. Parce qu'ils ont fait ce pays et contribué à notre bien-être actuel : ils méritent qu'on les en remercie. Mais il est parfois bien difficile quand on est élu de gâter chacun et

d'éviter le dérapage des finances. Eh bien la bonne santé des nôtres peut faire pâlir d'envie : nous sommes, dans les communes de notre strate, la moins endettée du Territoire. Ce qui nous permet d'avoir encore beaucoup de projets !



le saviez vous ? Offemont n'est pas une commune riche, eu égard dès l'origine à la faiblesse de sa taxe professionnelle. Pourtant nous avons choisi de faire un effort particulier pour les jeunes. Parce qu'ils sont l'avenir de notre pays et que nous aurons nous-même un jour l'avenir que nous nous aurons choisi-





TARVAUX : BILAN

Bilan des TRAVAUX et RÉALISATIONS des 6 mois écoulés

Les six derniers mois ont vu se réaliser la plupart des projets prévus. Certains aménagements, comme la destruction de la ferme Hann, ont été très remarquables. Voici pour l'essentiel :

URBANISME

La préparation du grand chantier de restructuration de l'Arsoit se poursuit. Il fallait faire place libre pour les nouveaux aménagements. La destruction de l'extrémité de l'immeuble 36 rue Debrot permettra de faire passer la nouvelle voie d'accès provenant de la rue Renoir. Quant à l'immeuble abritant les 12-14 rue Debrot, il a été détruit le 19 février.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mise en place d'un limiteur de bruit à la Miel dont l'objet est de limiter les nuisances lors des manifestations organisées à la Miel. Doté d'un détecteur d'intensité sonore, le dispositif mis en place coupe instantanément l'alimentation du matériel de sonorisation en cas de dépasse-



ment ; rappelant ainsi les utilisateurs au respect des règles élémentaires de civisme.

Installation d'étagères de rangement aux vestiaires du stade : les sportifs pourront désormais mettre de l'ordre dans leurs "petites affaires" grâce aux étagères réalisées par les ateliers municipaux dans les locaux du stade.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Mise en lumière de la 2^e croix : la croix "des Soiras" a rejoint désormais un premier monument mis en place sur l'espace vert du cimetière. L'éclairage de ces deux croix met réellement en valeur cette zone d'espace vert offemontoise qui ne passe plus inaperçue, même de nuit. Extension du réseau d'eaux pluviales rue du Chêne : rendu

nécessaire par l'urbanisation, le raccordement au réseau général d'écoulement des eaux pluviales est désormais chose faite.

Pose d'une clôture le long du canal du Martinet : à l'extrémité du parking de la Poste, le talus surplombant le canal du Martinet est maintenant protégé par une clôture toute neuve assurant la sécurité des abords.

Démolition de la maison Hann : événement de cette fin d'année 2003, la dislocation de la ferme occupée durant de nombreuses années par M. Hann a commencé le 1^{er} décembre. Pelleteuse et



camions ont fait place libre. Avec la démolition du mur de clôture et de l'abribus, le « look » du prin-



cial bâtiment communal en est d'ores et déjà radicalement amélioré. Le projet de réaménagement de cet espace est engagé.

Enlèvement du garage J. Macé : Devenu inutilisé et disgracieux sous les « tags », le garage situé sur la place face à l'école Jean Macé a été littéralement enlevé

par une énorme grue adaptée à la situation.

ESPACES VERTS

Aménagement du sous-bois longeant la rue des Commandos

d'Afrique : commencé cet été, l'opération de nettoyage et d'embellissement de l'espace boisé longeant la rue des Commandos d'Afrique s'est poursuivie offrant une perspective visuelle nettement plus agréable pour cette entrée ouest d'Offemont. Les cerisiers à fleurs ne manqueront pas de nous offrir un petit "plus" saisonnier.

Projets de REALISATIONS pour le 1^{er} semestre 2004

Le débat d'orientations budgétaires 2004 s'est déroulé lors du conseil municipal du 2 février.

Les projets de dépenses d'investissement retenues devront permettre :

- L'aménagement du centre bourg,
- Des rénovations à l'école du Martinet,
- La modernisation des équipements téléphoniques et informatiques de la mairie,
- La suite du programme de mise à niveau de l'informatique des écoles,
- La mise en place d'une signalétique pour les pistes cyclables,
- La mise en place d'une nouvelle aire de jeux.

Parmi les chantiers mis en œuvre dès ce début d'année, le démarrage de la première phase de restructuration de l'Arso

verra s'ouvrir la liaison Ganghoffer - Miellet est sans aucun doute le plus important. Plusieurs autres réalisations seront menées à bien simultanément, citons pour l'essentiel :

URBANISME

Poursuite de la révision du P.O.S. valant plan local d'urbanisme dont la prochaine étape est l'enquête d'utilité publique.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Ravalement des façades de l'église : les travaux qui avaient dû être reportés démarreront en mars et dureront 4 mois.

> juin 2004.

- Réaménagement du centre bourg (place et abords de la mairie) : démarrage de l'étude.

- Salle de réunion des vestiaires du stade : réfection.

> mars 2004.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Poursuite des aménagements des extérieurs de la Miel : création de jardins à thèmes.

> juillet 2004

ESPACES VERTS

La destruction de la halte - garderie de l'Arso finalement réalisée le 19 février laissera la place à un espace engazonné.

SIGNALISATION URBAINE

Les contraintes d'approvisionnement des armoires de gestion des feux tricolores ont entraîné un retard dans la mise aux normes européennes du carrefour du Martinet.

> mars 2004

INVESTISSEMENTS MATÉRIELS

La livraison d'un camion Renault «multi-bennes» tout neuf est prévu pour fin mai 2004.

le bon GESTE de TRI

TRI SÉLECTIF

Les emballages plastiques représentent 11 % du poids des déchets produits par les ménages français. Une partie est triée par ces derniers afin d'être recyclée (fabrication de nouveaux flacons, de tuyauterie, de pulls en fibre polaire...).

Même si le geste de tri commence à être ancré dans la pratique des ménages, quelques questions ou hésitations subsistent :

Quels sont les emballages plastiques destinés au recyclage ?

- les bouteilles plastiques transparentes (eau plate ou gazeuse, jus de fruit, vinaigre...) ;
- les emballages opaques colorés contenant des liquides alimentaires ou d'en-

tretien (lessive, assouplissant, vin...) mais aussi le petit flaconnage de salle de bains (shampooing, produit de douche...).

Ces emballages plastiques doivent être vides de leur contenu, sans rinçage ni nécessité d'enlever les étiquettes. Tout autre emballage plastique est à exclure.

Peut-on laisser les bouchons plastiques sur les bouteilles ?

Oui ! Il existe trois principaux types de plastiques qui ne peuvent être mélangés lors de la régénération. Toutefois ces différents types de plastiques seront séparés au cours du processus.

Pourquoi doit-on exclure les flaconnages ayant contenu des produits chimiques ou des corps gras (huile...) ?



Ces flaconnages ne sont pas recyclables car ils rendent difficile le traitement des eaux de lavage ; mais également pour des raisons d'hygiène et de sécurité des opérateurs de collecte, de tri et de recyclage.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.valorplast.com>

<http://www.ecoemballages.fr>

<http://www.ademe.fr>

Source de l'information ci-dessus : N° 55 de "POTENTIEL" : journal d'information trimestriel de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.



un PROJET pour Offemont

La mise en révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) valant PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été décidée par le conseil municipal le 15 mars 2002.

Le PLU est la nouvelle dénomination du Plan d'occupation des sols (révisé en 1999) donnée par la loi « Solidarité et Renouvellement Urbains » (SRU)

DEMAIN



PLAN LOCAL D'URBANISME

Grâce aux nouvelles dispositions du code de l'urbanisme, cette révision qui ouvre une grande place aux projets et à la concertation définira le devenir d'Offemont.

La commune d'Offemont a souhaité mettre en place un véritable Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui prend en compte les enjeux socio-économiques et démographiques ainsi que la protection et la mise en valeur de la commune. Pour l'ensemble de cette mission, la commune est assistée par l'AUTB (Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort).

Tout au long de cette procédure, la population sera informée et concertée. Le PADD a été présenté aux Offemontois lors d'une réunion publique organisée à la Miel le lundi 12 janvier 2004. Nous vous en restituons l'essentiel au sein de ce document.

Le prochain rendez-vous avec les Offemontois aura lieu à l'automne pour la présentation du projet de zonage, du règlement et du cahier des prescriptions architecturales. Cette étape sera suivie par l'enquête d'utilité publique.

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA RÉVISION :

La commune a décidé de redessiner un projet de ville permettant de :

- Identifier et améliorer les entrées de ville
- Valoriser et réorganiser le centre - bourg
- Permettre des aménagements autour de la Miel
- Valoriser l'agriculture péri-urbaine et étudier à cette fin la possibilité d'installer une ferme pédagogique

- Protéger la zone naturelle autour de l'étang des Forges subordonnant toute installation d'équipement à de strictes considérations d'intérêt général
- Désenclaver et requalifier les quartiers Arsot et Ganghoffer.

La municipalité souhaite travailler sur une mise en cohérence de ces enjeux afin de retrouver une unité urbaine autour d'un centre bourg valorisé.

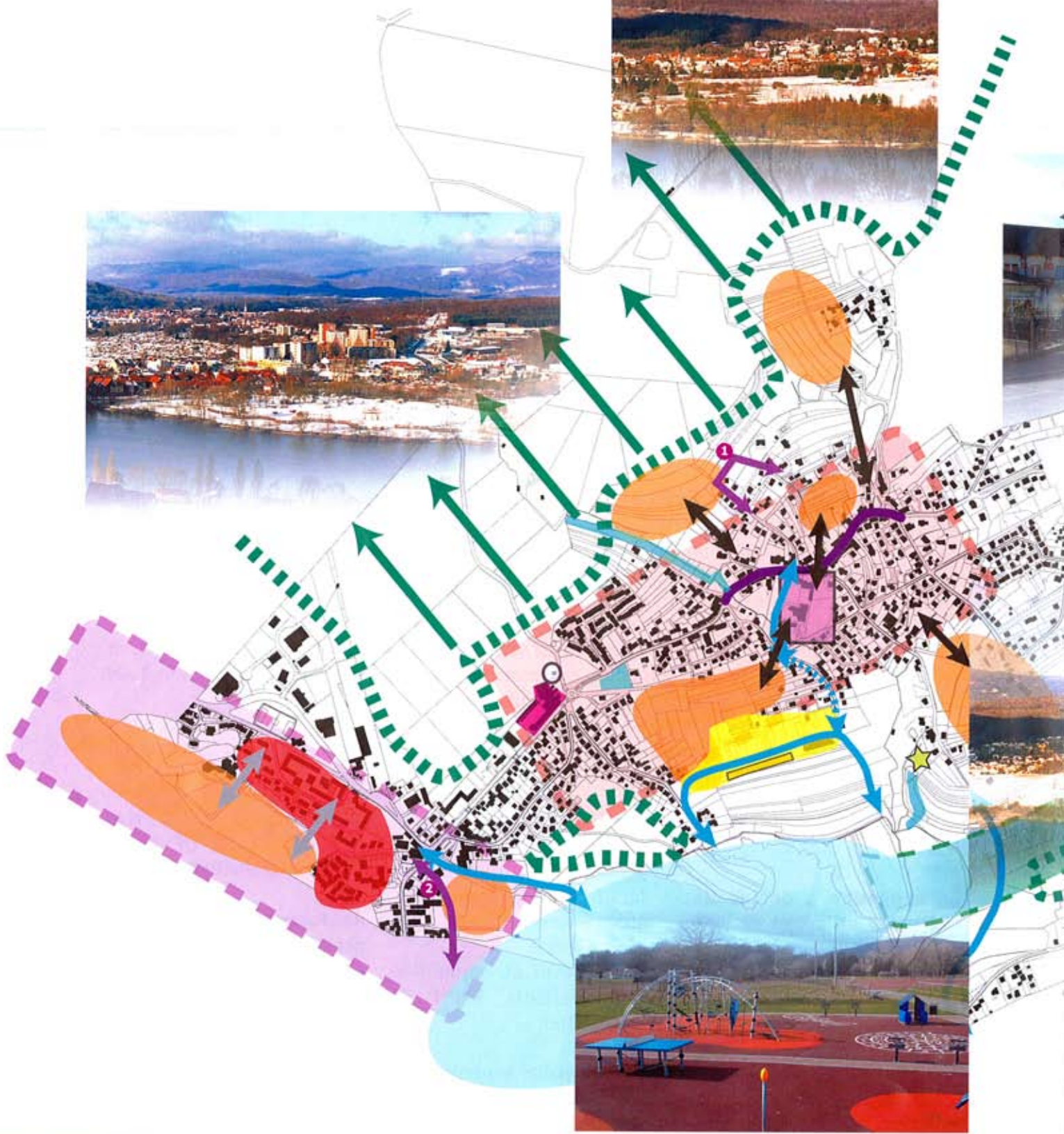
LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) :

Renforcer l'identité de la commune et l'attractivité du centre.

a) Créer un pôle central fort autour du centre ancien (de la rue des Cerisiers à la rue du Ballon). Afin de redonner une forte attractivité et une bonne lisibilité au cœur de la ville, un pôle central doit être constitué autour des bâtiments que sont la mairie, l'école et l'église.

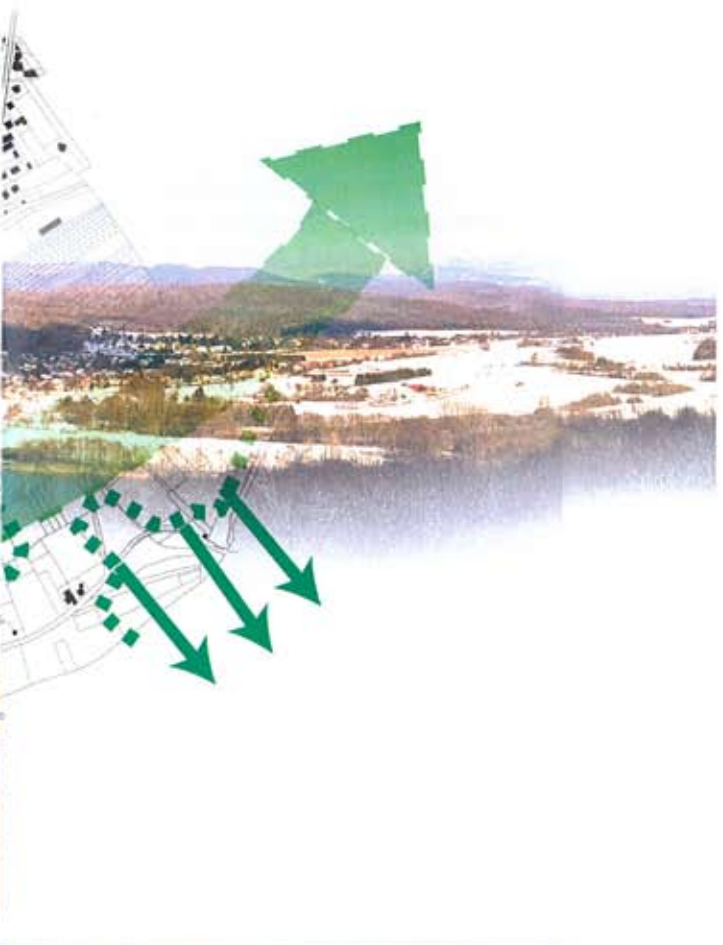
DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER -

Plan Local d'Urbanisme d'Offemont - 2003



Agence d'Urbanisme du Territoire

Enjeux de développement et d'environnement



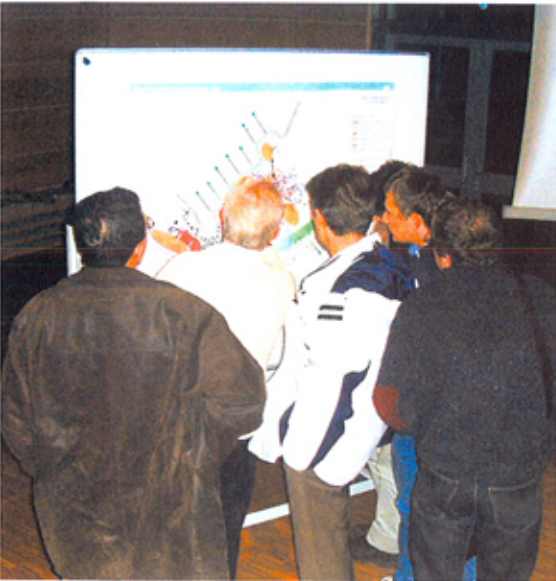
- RENFORCER LA CENTRALITE**
- Liaisons centre-bourg / habitat
 - 1 - Bouclage de la voirie rue du Chêne et rue du Clair Bois
 - Zone d'extension d'habitat
 - Aménagement urbain secteur Mairie, église et école
 - Sécurisation de la RD
 - Extension du cimetière : cimetière parc

- RESTRUCTURER LE QUARTIER OUEST AVEC L'ENTREE DE VILLE**
- Secteur sensible, habitat social à requalifier
 - Zone d'extension d'habitat
 - 2 - Liaison M.Béthouart
 - Liaisons entre quartiers

- PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE COMMUNAL**
- Zone d'activités à conforter
 - Zones de sports et de loisirs à conforter
 - Jardins à thèmes

- AFFIRMER LE "CAPITAL VERT ET BLEU"**
- Ferme pédagogique
 - Continuités naturelles
 - Pôle de loisirs nature à conforter
 - Liaisons douces
 - Connexion entre liaisons douces
 - Trames vertes
 - Espace boisé à conserver

Source : Cadastre(D)Droits de l'Etat réservés
Cartographie AUTB



Aménagement de la RD 22 (A. Briand) : sécurisation et aménagement urbain.

Aménagement d'un pôle central : rénovation et mise en valeur de la mairie et de l'église, création d'un parking et d'une place. Aménagement d'une liaison douce entre la mairie, l'école et l'église.

b) Favoriser le développement du village avec le cœur restructuré de la commune et ses principaux équipements publics.

Développer des secteurs d'habitat :

- Développer de nouveaux secteurs d'habitat à proximité du centre et des équipements publics :

- Au sud du cœur d'Offemont «Aux Eygras», «Près Chevris» et «Vergerot»

- Au nord : «Au Cuiot», «Aux Sapeux» et «Aux Soiras» .

- Favoriser la mixité urbaine et sociale.

- Renforcer les liens entre les espaces publics et l'habitat.

- Renforcer les liaisons douces et conforter les pistes cyclables existantes.

Renforcer l'image urbaine de l'entrée ouest d'Offemont en cohérence avec l'urbanisation de la ville de Belfort.

a) La requalification les secteurs sensibles :

Le quartier de l'Arsoit fait partie du Grand projet de Ville pour lequel Offemont s'est engagé pour la période 2001-2006.

Les travaux concerneront :
L'ouverture d'une liaison viaire vers le quartier Ganghoffer. Le réaménagement d'espaces publics
La démolition et la réhabilitation de certains immeubles de Territoire Habitat.

b) La création d'un secteur d'habitat dans le prolongement de l'urbanisation du Champ de Mars.

Ce secteur sera traité à la fois en lien avec l'urbanisation du Champ de Mars sur le territoire de la commune de Belfort et avec la restructuration de l'Arsoit.

c) La requalification du Carrefour du Martinet (La Poste, rue Bethouard et l'étang des Forges) par la création d'une liaison « Zone 30 et interdite aux PL ». Allant du carrefour du Martinet à la rue Bethouard, elle permettra à la fois de desservir une extension urbaine en direction de l'étang des Forges et de densifier le secteur à l'est de la RD 22.

Promouvoir l'attractivité du territoire communal en développant l'activité professionnelle, les équipements et les services à la population.

- Conforter les zones d'activités existantes : il s'agit notamment d'améliorer l'image de la zone d'activités située en bordure de la RD22 et de gérer les pos-

sibilités d'extension au nord-ouest (secteur de l'entreprise Macplus et du supermarché Coccinelle.)

- Développer une agriculture péri-urbaine : en lien avec la Chambre d'Agriculture, le projet d'une ferme pédagogique sur le secteur nord de l'étang des Forges sera étudié. Cette future implantation rendra cet équipement accessible à tous par des liaisons douces.

- Développer la zone de sports et de loisirs : étendre l'aire de jeux dans le prolongement de la Miel.

- Créer des jardins à thèmes dans le prolongement de la Miel.

- Installer un gymnase à proximité de l'espace sports et loisirs.

Affirmer l'identité d'une ville verte au cœur de l'agglomération (capital vert et bleu).

L'étang des Forges : un pôle de loisirs «nature» à conforter

- en créant de nouvelles circulations douces à travers le site,

- en améliorant l'accueil du public sur le site et au préalable

- en restaurant la qualité de l'eau de l'étang.

- Préserver les continuités naturelles.

Un couloir naturel et ouvert doit être préservé de l'étang des Forges à Roppe.

L'agriculture est actuellement prédominante et sa pérennisation est garante de la qualité des espaces ouverts.

- Préserver les micro-milieux naturels au cœur des espaces déjà urbanisés ou à urbaniser
La conservation des trames vertes qui accompagnent les cours d'eau permet le maintien de la biodiversité.



Les arroseuses arrosées !...



Après des mois d'enquête nous avons pu enfin lever l'énigme de "la farce du rond-point de l'été" !



La maison des ours intérieur et côté jardin... pour rappeler à chacun son enfance qui n'est pas si loin... surtout en période de Noël !



Les hérissons taillés dans le bois par Jean et perforés par Dante, un laboureur et un semeur façon Van Gogh, la herse prêtée par Denise et Raymond et le "Comtois" que Claude et ses hommes ont réussi à s'y méprendre... seules la queue et la crinière étaient vraies !





La mairie et le Conseil général SUBVENTIONNENT les associations

Nous vous proposons cette année le récapitulatif des subventions accordées aux associations œuvrant dans le cadre de notre municipalité pour l'exercice 2003.

Vous remarquerez la diversité des attributaires qui vont des associations implantées sur le territoire de notre commune à, par exemple, l'APVF (Association des Petites Villes de France) qui nous conseille dans les domaines administratif ou juridique, ou encore l'Harmonie de Danjoutin qui participe activement depuis plusieurs années maintenant à la cérémonie annuelle du Maquis du Chérimont.

- Association pour le soutien ALSTOM 600 €
- AMICALE PÉTANQUE Offemont 1200 €
- APVF - Association des Petites Villes de France 277 €
- ASO - Association Sportive Offemont 4000 €
- AUTB - Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort 1 009,35 €

- CCAS - Centre communal d'action sociale 15245 €
- CDRP - Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Territoire de Belfort 100,00 €
- CLE - Association Culture Loisirs Éducation 73 049,83 €
- Collectif RÉSISTANCE ET DÉPORTATION 155 €
- Comité Départemental de la PRÉVENTION ROUTIÈRE 155 €
- FRANCAS 636 €
- HARMONIE de Danjoutin 230 €
- MUTAME Mutuelle des Agents Territoriaux et Membres Extérieurs 3013 €
- TCO - Tennis Club d'Offemont 915 €
- UAO - Union Arsot Offemont 1500 €
- USEP Union Sportive de l'Enseignement Supérieur du Premier degré 471,75 €

TOTAL
pour l'exercice 2003 :
102 556,93 €

Par ailleurs, le Conseil général attribue également des subventions de fonctionnement au travers du FDAAL (Fonds Départemental d'aide aux associations locales) aux groupes associatifs du canton d'Offemont qui en ont fait la demande pour l'année 2003.

Une attention particulière a été portée à chaque association afin de tenir compte de ses démarches d'autofinancement et évaluer ainsi au mieux la répartition du montant global attribué.

- FOOTBALL CLUB la Baroche de Roppe 2300 €
- UNION Arsot Offemont 1500 €
- TENNIS CLUB d'Offemont 1000 €
- ASSOCIATION SPORTIVE D'OFFEMONT 2700 €
- AMICALE PÉTANQUE d'Offemont 951 €
- ASC 2002 d'Éloie 3000 €
- COMITÉ DES FÊTES DE VÉTRIGNE 300 €



Une Nouvelle **DIRECTION** pour **La CLE** **D'OFFEMONT**

LA CLE

L'année 2004 a vu l'arrivée d'un nouveau directeur à la Clé d'Offemont.

En effet, après le départ de Jean-Claude Foucher pour d'autres fonctions dans notre département, nous avons le plaisir d'accueillir monsieur Thierry Rosselot dont le nom n'est pas étranger à certains d'entre nous, puisqu'il a assuré pendant plusieurs années la direction du Tri-Lion de Belfort parallèlement à une vie sportive de haut niveau dans le domaine du triathlon.



Nous lui souhaitons évidemment pleine réussite à l'occasion de cette prise de fonction. Nous aurons l'opportunité, dans un prochain numéro d'*Offemont Réalités*, de vous présenter la

totalité de l'équipe d'animation ainsi que les projets de l'association dans le cadre de ses activités au sein du quartier de l'Arsoit et plus généralement de notre commune.

Le **Bénévolat** en **ACTION**

Cours d'alphabétisation pour les adultes et soutien scolaire aux enfants : ce sont les deux actions phares du bénévolat organisé par la municipalité sous la houlette de Mireille Geiller, adjointe chargée de la politique de la ville.

Avec des participants de plus en plus assidus, l'alphabétisation se développe de façon significative, ce qui constitue un formidable encouragement pour les 17 bénévoles qui ont répondu "présent"

à l'appel lancé à l'automne. Soucieux de participer à l'animation de notre commune, les



grands élèves ont préparé des recettes aussi originales que goûteuses pour le Salésucré. Grâce à eux, les nombreux visiteurs du salon ont pu apprécier une cuisine venue d'ailleurs.

Du côté des plus jeunes, les enfants trouvent auprès de leurs tuteurs bénévoles non seulement un soutien scolaire mais aussi un

soutien affectif qui devrait sans aucun doute porter ses fruits. Nous souhaitons adresser tous nos encouragements et nos remerciements à tous ces bénévoles pour leur action généreuse et déterminée.

Rappelons que l'alphabétisation à Offemont a lieu :



Tous les lundis et vendredis :

- de 14 h à 16 h à l'école du Martinet (face à la pharmacie)
- de 20 h à 22 h à la mairie

BÉNÉVOLAT



Première "FÊTE VOS JEUX" C'était « trop bien » !

FÊTE VOS JEUX

Une première «fête vos jeux» particulièrement réussie ce dimanche 28 septembre à la Miel. Préparer une rencontre d'enfants qui pourraient tout comme leurs parents jouer en un même lieu : l'idée était née.

De nombreux intervenants ont répondu présents pour nous faire jouer : animateurs de clubs (baby-gym, échecs, go...) mais aussi joueurs invétérés telle une mamie de 80 ans joueuse de bridge et même une commerçante, spécialiste des jouets en bois.

De leur côté, les offemontois ne sont pas restés 'de bois' pour préparer cette manifestation ! Les coulisses de la journée "Fête vos jeux" ont été aussi l'occasion d'une belle collaboration entre l'équipe - jeunes et l'association La Clé d'Offemont.



Cette équipe de jeunes n'en est pas à sa première action au profit de notre commune. Pleins d'énergie, ils ont animé Halloween à Offemont durant plusieurs années (défilé, spectacle, tunnel de la peur...). Une vingtaine d'entre eux se sont retrouvés de nombreuses fois, accompagnés par Brigitte et Martine, pour manier crayons, scie sauteuse, pinceaux, colle, marteaux et même... aiguilles. Aidé de Vincent, le groupe d'enfants du club aéromodélisme de La Clé a travaillé avec l'équipe - jeunes, heureux de se retrouver pour un projet commun.

Tout ce petit monde s'est associé pour confectionner, entre deux commentaires virulents sur le dernier match de foot ou les dernières plaisanteries du moment... une bonne partie des jeux géants utilisés le jour de la fête.

Le lendemain, ce ne sont pas moins de 350 écoliers d'Offemont



qui ont pu profiter de l'accès à fête vos jeux qui leur avait été réservé.

Comment allier plaisir et générosité ? Proposer aux visiteurs d'offrir un jouet aux enfants hospitalisés en guise de droit d'entrée, l'idée a tout de suite plu ! Cinq gros cartons de jeux ont pu être offerts au service pédiatrie de l'hôpital de Belfort.

Bilan de l'opération : « Trop bien, nous allons récidiver ! » toute l'équipe s'est donnée un prochain rendez-vous le dimanche 30 janvier 2005 à la Miel... pour la deuxième édition de fête vos jeux.





Un COCHON à la MIEL

Les hommes et les cochons ont un point commun : ils sont omnivores, ils mangent de tout.

« Voilà que le 14 novembre 2003 après-midi, un(e) Offemontois(e) a perdu ses livres de Shakespeare sur le parking de la Miel... Un beau cochon rose qui passait là, par hasard, trouvant les reliures appétissantes, a dévoré toute la collection !

La digestion de l'ensemble, accompagnée de réactions chimiques très particulières, s'est terminée le soir même à l'intérieur de la Miel, par la présence sur scène d'un être ayant tout de l'être humain sauf l'appendice nasal. »

Plus sérieusement, il s'agissait de la troupe de théâtre du Fayé de Grosmagney qui était venue interpréter une pièce écrite par Christine Blondel en 1997 et intitulée *William Pig, le cochon qui avait lu Shakespeare*.

Pour cette première théâtrale à la Miel, environ 120 personnes avaient répondu à l'invitation de la commune et de la troupe du Fayé.

Tous les spectateurs présents pourront méditer sur le fait que « dire l'humanité, mainte-



nir l'humanité entre les êtres dits humains » est loin d'être une évidence en ce début de XXI^e siècle.

Encore un grand merci et un grand bravo à Gérard... euh, non à... William et à tous les acteurs et actrices qui nous ont offert, au travers de cette histoire peu banale, un très bon divertissement.





AUTOUR, des AINÉS

L'automne a démarré avec une petite sortie culturelle et œnologique dans la très belle ville de Beaune. Une vingtaine de personnes a participé à cette agréable journée.

Le samedi 18 octobre 2003 a eu lieu le traditionnel repas des aînés. Ce sont 165 d'entre eux qui se sont retrouvés pour une journée très conviviale avec un repas préparé par monsieur Gérard Barbier, un dessert de la maison Lancetti et une animation assurée par Paul et Anne-Marie. Les enfants de l'IME de Roppe avaient préparé les menus et les membres des commissions animation et action sociale avaient réalisé les décors des centres de table.

Le 20 novembre 2003 une trentaine de personnes a pu se dégourdir les jambes sur le parquet de la Miel sur des airs de valses, tangos, polkas et autres danses musettes. L'animation était



superbement réalisée par Franck Tellot et son compère de l'école d'accordéon Courtot-Renoux. Le 13 décembre 2003 un bus a emmené 50 personnes, petits et grands, jeunes et moins jeunes, découvrir les féeries du marché de Noël à Colmar. Avis des participants : « faut refaire cela l'an prochain !! »

« ET POUR L'ANNÉE 2004 ? » VOUS ALLEZ DIRE...

Le 29 janvier 2004 a été organisée une sortie sur Montbéliard avec visite du musée Peugeot à Sochaux et des expositions au Pré la Rose.

Un second thé dansant a eu lieu le 12 février 2004, animé une nouvelle fois par Franck Tellot.

Nous gardons le meilleur pour la fin... Le 25 mars 2004 ce sera la superbe sortie au *Royal Palace* de Kirrwiller. Pour les paillettes, les strass et les plumes, nos aînés seront servis !

Sont en préparation pour mai et juin une sortie sur Strasbourg et une sur Besançon.

Et puis aussi... vous êtes toutes et tous les bienvenus, les jeudis après midi à la Miel, pour le plaisir du jeu ou des activités manuelles.





Le CADEAU de NOËL des AINÉS

Chaque année, dans la dernière quinzaine de décembre, les membres du CCAS mettent une barbe blanche, un manteau rouge et une hotte remplie de friandises et s'en vont rendre visite aux aînés de la commune, à condition bien sûr que ces derniers aient été sages tout au long de l'année.

N'y voyez là aucune allusion avec un personnage imaginaire ayant toujours existé mais plutôt un geste de sympathie auprès des plus âgés de nos concitoyens.



Ceux-ci ont le choix entre le colis gourmand (ballotins de chocolats fins), une plante verte, un bon d'achat Fnac (achat de livre), un colis traditionnel ou pour la première fois cette année un bon d'achat de parfumerie.

Le colis traditionnel, préparé par les bénévoles, comprenait cette année un pot de confiture, une boîte de chocolat, un paquet de gâteaux, un bocal d'asperges, un paquet de café, une bouteille de pétillant et

cerise sur le gâteau un bloc de foie gras de canard.

Le cadeau des aînés est apprécié par les personnes visitées, car c'est aussi pour certaines d'entre-elles l'occasion d'un petit moment de compagnie qui rompt l'écoulement monotone de la journée.

Encore merci à tous ceux et toutes celles qui participent à la préparation et à la distribution des colis.



MOTS FLÉCHÉS de Claude Augé

DÉTENTE

Région d'Italie dans l'Appennin (les)	Écart dans la commune (mot composé)	Préposition ou pour la couturière	Crêpes vietnamienne	Certificats	Ensemble des dialectes romans parlés dans le sud de la France	Jeta en l'air ses pieds
Hébergement	Premières de ruminant		Couverte de roseaux à l'étang des Forges	Homme politique anglais		Ne sont plus fraîches sans être dures
					Terroir	
					Est une imitation d'une autre matière	
Piétonne en ville		Note du diapason	Tu oublies			Passé à Saint-Omer
Amas sur sépulture			Premières nouvelles			Début de notoriété
				Colores une étoffe ou nuances		
						Tranche d'histoire
Footballeur français au Real Madrid				Influence réciproque		
1 ^{er} et 26 ^{es} de l'alphabet				Acceptent		
	Étonner, déconcerter	Début d'élan			Symbole du titane	À l'envers : s'est amusé
		Acquisition			Épia, sans ordre	Fin de lit
Intenta une action en justice			Rend proche de la perfection			
Ville du Japon			Creusées, défoncées, retournées			
		Plante grimpante à fleur roses				
		Écrivain et homme politique canadien (1820 - 1873)				Redisais dix fois la même chose
Apprendre à lire et à écrire à un groupe social	Échapper en désordre				Observe attentivement, scrute	Service de renseignements
	Oreille mal écrite					Rêches, rugueux
						Bormer, en dépit du bon sens et désordonné
Onomatopée de bébé			De g. à d. : muse de la poésie lyrique	Sont in, à la mode	De d. à g. : nous font se gratter la tête	
					Démonstratif	
		Rivière en Bretagne, confluent avec la Vilaine	Est commandée par un vice-amiral			
Cadre de vie de chacun						
Constant, sûr						
				Premières de totalité		Châlet russe
						Ouvrier spécialisé
De vive voix						
De la couleur du ciel de l'azur (Plur.)				Généreux, charitable		Premières de Rimbaud
				Portés avec violence		

Solution P. 34

TRIBUNE

En raison de la campagne électorale, il n'y a pas de tribune politique pour ce numéro d'*Offemont Réalités*.

Renseignements PRATIQUES



Aide à la mise en couleur des façades :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 2 février 2004, l'extension de la mesure d'incitation à la mise en couleur des façades. Une aide financière de 5,35 € le m² est attribuée aux propriétaires des immeubles des rues concernées, à savoir : rue Aristide Briand, rue des Eygras, rue des Cerisiers, rue des Maquisards. La subvention est désormais possible pour les rues Charles de Gaulle, rue de l'Étang, rue des Prés, rue de la Gare.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser en mairie.



Collecte des encombrants :

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine assure la collecte des «monstres» les premier

et troisième mardis de chaque mois. Les dates de ramassage sont fixées jusqu'à fin 2004 :

**NOUS VOUS RAPPELONS
QU'IL EST NÉCESSAIRE
DE PRENDRE
RENDEZ-VOUS
EN TÉLÉPHONANT AU
03 84 90 11 71**

**ENTRE 10 H ET 13 H
DU LUNDI AU VENDREDI.**

2 et 20 mars 2004
6 et 20 avril 2004
4 et 18 mai 2004
1 et 15 juin 2004
6 et 20 juillet 2004
3 et 17 août 2004
7 et 21 septembre 2004
5 et 19 octobre 2004
2 et 16 novembre 2004
7 et 21 décembre 2004





Des **DATES** à retenir...

DATES À RETENIR

DU MERCREDI 31 MARS AU SAMEDI 03 AVRIL

Générosité

Faites bon accueil à toutes les personnes qui solliciteront votre générosité à l'occasion de la traditionnelle "Opération Brioches" organisée par l'ADAPEI pour soutenir ses projets au profit des handicapés.

DIMANCHE 4 AVRIL

Vide grenier

Vide greniers de Pâques cour de l'école du Martinet. Pensez à retenir vos emplacements en vous adressant à la mairie (de 2 à 8m linéaires / frais de participation : 5 € pour 2 m linéaires)



SAMEDI 8 MAI

Cérémonie

Cérémonie commémorative au monument aux morts d'Offemont.

DIMANCHE 9 MAI

Course

Course des Passerelles organisée à la base nautique de l'étang des

Forges par l'association "Les coureurs de l'étang". La participation aux circuits de 8 et 4 km ("courir pour un sourire") sera au profit de l'ADAPEI. Renseignements : 03 84 22 45 10

DIMANCHE 25 MAI

Fête de quartier

Fête du Quartier de l'Arsoit.

DIMANCHE 20 JUIN 2004

Fête de la Musique

Fête de la musique à la Miel.



DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Marche

Marche du Canton : (de 8 h 00 à 16 h 00) à la découverte des sentiers environants. Cette année, départ de Roppe.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Cérémonie

Cérémonie traditionnelle au monument du maquis du Chérimont. Cette année, célébration du 60^{ème} anniversaire.

VENDREDI 19 NOVEMBRE

Soirée

Soirée spectacle chant à la Miel.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Salon Salésucré

Salon Salésucré à la Miel traditionnel rendez-vous des amateurs de belles et bonnes tables : partage de recettes, dégustation, échanges de trucs et astuces. Pour vous joindre aux exposants : contacter Martine Didier à la mairie...



Solution des mots FLÉCHÉS

S	E	N	S	A	S	S	V	S	E	S	L	E	U	E	S	B
R	I	N	B	O	N	S	B	O	N	A	L	E	S	O	R	A
B	A	I	S	B	A	T	O	L	E	T	O	E	L	E	S	A
T	E	N	N	E	M	E	N	T	O	N	N	E	M	E	N	T
E	R	E	A	T	O	E	S	C	A	D	R	E	A	R	E	U
P	O	P	X	O	P	E	R	A	T	O	E	S	C	A	D	R
E	R	E	A	L	P	H	A	B	E	T	I	S	E	R	E	S
S	R	E	C	H	A	R	E	P	E	H	A	R	E	S	R	E
T	S	U	C	L	E	M	A	T	I	T	E	S	E	R	E	S
S	E	S	T	A	I	D	E	A	L	I	S	E	S	E	R	E
I	R	A	Z	I	E	L	A	T	I	S	E	S	E	R	E	S
S	E	Z	I	D	A	N	E	O	S	M	O	S	E	S	E	R
S	E	T	E	I	N	S	T	E	I	N	S	T	E	I	N	S
A	A	R	U	E	O	M	E	T	S	A	R	U	E	O	M	E
C	R	U	A	B	R	I	T	E	R	E	N	T	C	R	U	A
A	O	R	A	L	D	N	A	O	R	A	L	D	N	A	O	R



État civil

L'équipe de réalisation d'*Offemont Réalités* a souhaité, avec l'autorisation des personnes concernées ou de leurs proches, reprendre la publication des informations d'état civil.

• **NAISSANCES** (à partir du 1^{er} juillet)

2 juillet 2003
AKSIN Emre Yasin
de Can AKSIN et Rukiye TEKIN

23 septembre 2003
ARFI Esmâ Najed
de Yacine ARFI et Priscilla STIKER

16 août 2003
BENANTAR Dyna Fatima Kheira
de Naceur BENANTAR
et Fatiha MALAGOUEN

2 août 2003
BIYIKLI Ahmet Yasin
de Aytekin BIYIKLI
et Nevin KURDOGLU

29 juillet 2003
CARRAMONA Andréa
de Antonio GOMES CARRAMONA
et Maria de Lurdes FREIRE PEREIRA

2 décembre 2003
CLAUDEL Clara Françoise Andrée
de Fabrice CLAUDEL
et Sylvie WAQUÉ

8 décembre 2003
CONTINO Corentin Philippe
Antoine Joseph Noël
de Filippo CONTINO
et Lydie GAUTHIER

1^{er} juillet 2003
D'ALES Colombe Amandine
Marie-Eulogia
de André D'ALES et Albane GOULET

18 novembre 2003
DUBREUIL Timon Ange Adhémar
de Arnaud DUBREUIL
et Christelle BOURDON

23 novembre 2003
FROGIN Lukas
d'Éric FROGIN
et Sandrine KOLOMYTZEFF

12 novembre 2003
JIMENEZ Léa-Marie Monique
de Xavier JIMENEZ
et Marie-Line TREIBER

23 septembre 2003
KAYIR Tuba
d'Ersin KAYIR et Fatma ÇELIKEL

30 septembre 2003
MODESTE Lizzie
de Valérie MODESTE

1^{er} juillet 2003
MOUSSAOUI Annabelle Alice
Josiane
de Martial MOUSSAOUI
et Samantha MOUSSAOUI

12 décembre 2003
PICARD Silène Frédérique
de Alexandre PICARD
et Frédérique MARTINET

8 octobre 2003
PONCATO Ryan Frédéric
Nicolas Jean
de Frédéric DREYER
et Sandy PONCATO

27 novembre 2003
STRIBLEN Fiona Manouchka
de Raymond STRIBLEN
et Céline VIGOUREUX

• **MARIAGES**

5 juillet 2003
PINGENOT Jérôme Alain
et LADRET Fanny

9 août 2003
PRELLION Olivier Denis
et BALLAND Françoise Louise

23 août 2003
HOSSELET Philippe Jean-Marie
et TOTEMS Aurélie Christine

30 août 2003
EHRET Christian Georges
et JEANMOUGIN Florence
Clémence

13 septembre 2003
BATOT Christian Maurice René
et PEQUIGNOT Laurence

11 octobre 2003
MILLET Joël Gérard
et SCHORR Myriam Marie
Danielle

25 octobre 2003
ATASOY Terkan
et BARMAKSIZ Sibel

6 décembre 2003
EL HIRACHI Bouchaïb
et TAKOULOUDA Houda

27 décembre 2003
Noces d'Or
CHEIKH BEN KADDOUR

• **BAPTÊME RÉPUBLICAIN**

13 décembre 2003
DUBOUCLEY GILBERT

• **DÉCÈS**

3 juillet 2003
MANDEL Annette
épouse PERRIER

11 juillet 2003
KOHLENBERG Henriette
Victorine
veuve KIBLER

22 juillet 2003
HANN Jean-Jacques Raymond

5 août 2003
CHELINGUE Emile Germain

9 août 2003
CHRIST Ginette Marie
épouse GESTER

10 août 2003
BONACINA Pierrette Félicie
veuve JENN

12 août 2003
MANGIN Magnifique Monique

2 octobre 2003
SAUFFROY Jolette Maria
veuve CAYOT

11 novembre 2003
KIEU Lac

21 novembre 2003
AURAN Jean Marius Albert

18 décembre 2003
CLUZEL Michel Jean Louis
Gabriel

31 décembre 2003
BOUVIER Fernande Marie
Virginie



Offemont

... sous la neige...